



CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES

**Mardi 07 juillet 2020 à 15h00
à la Mairie de Buchères, salle du Conseil Municipal.**

Séance ouverte au public

Il sera procédé publiquement par voie de tirage au sort, à partir de la liste électorale en cours, à la désignation des personnes qui seront appelées à être inscrites sur la liste préparatoire du Jury de la Cour d'Assises.

Compte tenu du contexte sanitaire, le public qui souhaite assister à cette séance devra porter un masque et respecter la distanciation et les gestes barrières.